

Image not found or type unknown



Refus de riparation et indennisation

Par **nunzioleonardi**, le **17/01/2012** à **15:58**

Bonjour,je suis assure tout risque chez axa ,suite a un accident de la route dont ma responsabilite na pas ete engag  e;mon vehicule a ete endomage sur tout le cote droite, hors l'assurance refuse de me riparer l'aile avant ,et m'indenniser le periode immobilisation de mon vehicule Ford transit 9 places assise pendant 27 jours;malgre une letre simple et une AR envoie vers le 20/12/2011 en fournissant liste temoins confirmant que mon vehicule ni avait acune impacte cote droite jusque au moment de l'accident; a qui je doit m'adresser au fin d'avoir mon vehicule repare et etre indennise du periode d'immobilisation de mon vehicule merci de me daire une reponce